

**HERBIGNAC** 

# REGLEMENT INTERIEUR

**ELEVE** 

L'école est un **lieu de vie** et un **lieu d'apprentissage de la vie citoyenne**. Elle doit donc pouvoir garantir à tous les élèves qui la fréquentent la sécurité et la liberté nécessaire à l'épanouissement de chacun.

Le « règlement intérieur » est écrit pour permettre une vie harmonieuse au sein de l'établissement. Les actes interdits par la loi sont interdits dans l'établissement. Il est diffusé à chaque élève.



## 1 – VIVRE ENSEMBLE

### 1.1. Respecter les personnes

- Je dois respecter les besoins des autres enfants et des adultes.
- Je ne réponds pas aux adultes.
- Je ne dis pas de gros mots, je n'insulte pas, je ne me bagarre pas.
- Je ne juge pas et je ne critique pas. J'accepte les différences.

## 1.2. Se respecter soi-même et respecter les règles d'usage

- Je dois porter une tenue adaptée aux activités scolaires.
- Je dois respecter le matériel et les lieux : prendre soin du mobilier, ne pas jeter mes papiers par terre
- Je dois respecter les toilettes.
- Je ne dois avoir d'objets dangereux à l'école.
- Je ne dois pas apporter de chewing-gums ni de canette de boisson.
- Je ne dois pas voler ni racketter.
- Je ne dois pas fumer ni avoir de cigarettes en ma possession.
- Je ne dois apporter aucun objet personnel de type téléphone portable, MP3, argent, objets de valeur.
- Je ne dois pas cracher.
- Je ne dois pas quitter l'école et la cour sans autorisation.
- Je peux aller jouer dans le pré avec l'autorisation d'un adulte de l'école et par temps sec.



### 2 – L'ORGANISATION DE LA VIE DES ELEVES

#### 2.1. Les horaires de classe

	lundi - mardi - jeudi - vendredi	
PRIMAIRE	8h 45 / 12h 00	13h 30 / 16h 30

L'entrée et la sortie des élèves se font uniquement par le grand portail coulissant vert ou par les petits portillons situés rue de Bretagne.

#### 2.2. Ouverture et fermeture du portail

8h35 à 9h 00 11h45 à 12h30	13h20 à 13h30	16h25 à 16h40
----------------------------	---------------	---------------

En dehors de ces horaires, l'accès à l'établissement n'est possible que par le portillon.

#### 2.3. Le respect des horaires

- Je dois respecter les horaires et arriver à l'heure.
- Je dois m'excuser et demander l'autorisation pour entrer en classe si j'arrive en retard.
- Je ne dois ni quitter la cour, ni entrer dans les classes et la salle informatique sans autorisation d'un adulte de l'école.
- Je ne dois pas rester dans la classe, seul ou avec des camarades, sans autorisation exceptionnelle d'un adulte.

#### 2.4. Les absences

- Sauf exception, je dois aller à l'école tous les jours.
- Si je suis malade ou si je dois être absent exceptionnellement, mes parents doivent téléphoner à l'école pour prévenir.
- Si j'ai été absent, je dois donner à mon professeur un billet d'absence daté et signé par mes parents.



## 3 - TRAVAIL et DISCIPLINE

#### 3.1. Le travail

- Je dois travailler régulièrement.
- J'apprends mes leçons régulièrement.
- Je dois avoir mon matériel en bon état pour travailler : colle, crayons, règle...
- Mes parents doivent pouvoir suivre mon travail : je dois leur montrer mes cahiers, faire signer mes évaluations et mon cahier de correspondance.
- •Si mes parents ont écrit dans mon cahier de correspondance, je dois le montrer à mon professeur.
- Dans mon travail, j'ai le droit de me tromper. J'apprends de mes erreurs.
- Je ne juge pas le travail des autres et ne me moque pas d'eux quand ils sont en difficulté.
- Je dois apprendre à me faire confiance et accepter mes erreurs.
- J'écoute et je participe positivement en classe ainsi que lors des sorties scolaires.

## 3.2. La discipline

- Je serai soumis à des sanctions si je ne respecte pas le règlement de l'école et de la cantine et ce en fonction de la gravité de la faute que j'aurai commise.
  - →Isolement momentané
  - →Travaux d'intérêts général
  - $\rightarrow$ Copiage
  - →Travail supplémentaire
  - → Fiche d'exigence
  - → Retenue
- En cas de punition, je devrais assumer mes actes et respecter les sanctions décidées par les adultes de l'école.



## 4 - VIE QUOTIDIENNE

- Si je suis malade, je reste chez moi, pour ma santé et celle de mes camarades.
- Je n'ai pas le droit de prendre des médicaments à l'école.
- Si je vais à l'école en vélo, je dois marcher à côté de mon vélo quand je suis sur le trottoir ainsi que pour franchir le portillon. Pour ma sécurité, je dois porter un gilet jaune et un casque.
- Je respecte les règles de sécurité sur le parking, je traverse uniquement sur les passages pour piétions.
- Si je veux inviter des copains, je dois distribuer mes cartes d'invitation discrètement et en dehors de l'école.

#### Talon à compléter chaque année

Je suis élève de l'Ecole Sainte Marie d'Herbignac.

« J'ai pris connaissance du règlement intérieur et je m'engage à le respecter. »

Date	Signature de l'élève	Signature des parents